



## FO-DGFIP-34 et la Fédération des Finances et des Fonctionnaires : des revendications claires

- Dialogue social : inacceptable (publié le 09/06/2011)

Toutes les OS qui siègent au CHS ont demandé la tenue d'un CHS extraordinaire suite à une tentative de suicide semblant fortement liée au contexte professionnel.

Celui-ci a donc été convoqué le 6 juin, certes mais avec une présentation qui n'avait rien à voir avec l'objet initial demandé par les OS.

Après que la délégation FO-Finances 34 outrée par la conception du dialogue social de la présidente ait "remballé ses affaires" et quitté l'audience, les deux autres OS, CGT et SNUJ ont demandé une suspension de séance.

In fine la délégation FO est revenue après cette suspension pour déclarer au nom de l'Intersyndicale que tous quittaient cette séance "mascarade" dont l'ordre du jour initial avait été totalement détourné par la présidente ne la réduisant qu'à une projection certes intéressante sur les risques psycho-sociaux (qui en fait devait faire l'objet d'une information ultérieure au sein de la DGFIP), mais ne répondant pas à la requête déposée.

C'est pourquoi, les OS ont exigé une nouvelle programmation du CHS avec le



## CHS : Le document unique a été le point d'orgue de ces deux dernières années, accompagné des lourds travaux immobiliers.

FO-DGFIP est présent dans les différentes structures départementales et régionales CHSDI, CDASS, SRIAS

Les comités d'hygiène et de sécurité sont les instances de dialogue et de consultation qui formulent des avis, veillant au respect des textes en matière d'hygiène et sécurité santé au travail et proposent des actions de prévention (y compris en matière de harcèlement)

2010 a vu la mise en place du document unique au travers de nombreux groupes de travail après concertation des agents

Il est important que chaque agent se sente concerné par cette procédure de concertation au sein de son service pour définir les risques autant matériels que physiques ou psychologiques

Les conditions de travail ont été au cœur de tous les CHS

**FO-DGFIP revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et des réformes sources de ces malaises et combattra par tous les moyens la souffrance au travail.**

**FO condamne toute inégalité de traitement, toute discrimination ou exclusion**

### SRIAS

Section régionale Interministérielle de l'action sociale. Elle concerne notamment les Finances, les armées, l'éducation nationale, la Directe...

Elle intervient pour des logements, des berceaux en crèche, l'implantation de restaurants administratifs, procure des cartes d'accès réduits culturelles, et tout ce qui se rapporte à l'action sociale (aides aux sinistres).

**G.SAWCZUK de FO-DGFIP y siège et peut être contactée pour tous renseignements-**



### CDASS

Suite à la présentation du budget social, FO a souligné l'irresponsabilité du secrétariat général face à ce projet 2012 fortement en baisse.

Alors qu'au travers de la mise oeuvre de la RGPP, des suppressions d'effectifs (3 100 nouvelles suppressions en 2012), cette annonce de recul du budget social va rendre encore plus difficile les conditions de travail des agents aux ministères économiques et financiers.

Le CDASS intervient certes par le biais du BIL à l'organisation de voyages pour les enfants, pour des acti-

ités en direction des retraités, mais pour FO-DGFIP34- les actifs sont un peu oubliés,.... même pour l'arbre de Noël!

En matière de restauration FO-DGFIP revendique une prise en charge intégrale par l'Etat employeur des coûts liés à l'introduction du BIO, la revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants.

En matière de vacances, FO-DGFIP revendique le rétablissement des séjours linguistiques pour les enfants, le maintien d'une tarification basée

sur le quotient familial quel que soit le lieu de séjour.

En ce qui concerne la petite enfance FO revendique une amélioration des prestations liées à l'accueil des enfants en bas âge.

En matière de logement FO-DGFIP revendique, la mise en place d'un système de garantie des loyers et de caution par l'Etat employeur, la revalorisation et la simplification des conditions d'octroi de l'aide précaire et du prêt social en étendant ce dernier aux possibilités de rachat de prêt à la consommation.

## JE VOTE FO-DGFIP, syndicat confédéré, présent, revendicatif sur tous les fronts



### LES SALAIRES

FO-DGFIP-34 condamne la politique d'austerité menée contre les salariés en général et les fonctionnaires en particulier.

**FO-DGFIP revendique 5% d'augmentation immédiate du point d'indice, un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat, un rattrapage accumulé depuis 2000 par l'attribution de points d'indice, l'ouverture de négociations pour la refonte de la grille indiciaire pour toutes les catégories plaçant le minimum de rémunération à 120% du smic, une revalorisation des frais de déplacement, des plans de promotions internes exceptionnels**



### LES RETRAITES

Non, le dossier « retraites » n'est pas clos.

D'abord parce que nous allons régulièrement en reparler en rappelant nos positions. Celles-ci seront fondées sur la nécessité de garantir pour toutes les générations la retraite par répartition et le code des pensions civiles et militaires. Ce qui impose un changement d'orientation dans la politique économique, fiscale et budgétaire. Change-ment, par ailleurs, indispensable compte tenu de la crise du système capitaliste. Cela vaut au niveau national, européen et international.

Ensuite parce qu'il y aura un débat vif entre ceux qui, comme nous, sont attachés, tout en les garantissant, aux

fondements du système par répartition et ceux qui voudraient passer à un système par points ou comptes notionnels, source d'individualisation et de développement de la capitalisation.

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE affirme que c'est un véritable débat de société.

**FO-DGFIP revendique l'abrogation de la loi du 9 novembre 2010, et pour la fonction publique le maintien de la référence à l'indice de rémunération dénoté les six derniers mois précédant la cessation d'activité, le maintien du régime indemnitaire dans le calcul pour le traitement de la pension, le relèvement du taux de réversion à 60% et la revalorisation de la pension d'invalidité.**

### LA PROTECTION SOCIALE

FO-DGFIP affirme avec force son attachement aux fondements de notre système de Sécurité Sociale de 1945 base sur le salaire différé, la répartition, la solidarité des travailleurs et la gestion paritaire.

FO-DGFIP s'oppose à la maîtrise comptable des dépenses de santé, dont la mise en oeuvre conduit inévitablement à la dégradation de l'offre et de la qualité des soins.

FO-DGFIP dénonce la rupture des contrats de garantie de santé complémentaire.

FO-DGFIP défend la protection sociale complémentaire, les valeurs mutualistes historiques à savoir son caractère non lucratif, démocratique, solidaire.

**FO revendique une nécessaire augmentation de la participation de l'Etat employeur.**

### LOI SUR LA MOBILITE



La FGF-FO est la seule organisation syndicale à avoir appelé à la grève des juillet 2009 contre le projet de loi Mobilité et parcours professionnels.

Cette loi remet directement en cause les fondamentaux du statut à savoir: La garantie de

l'emploi, l'obligation de recruter un fonctionnaire pour occuper un emploi pérenne, la mobilité choisie par le fonctionnaire. Cette loi peut conduire le fonctionnaire à être licencié au terme de trois refus de mobilité (disponibilité sans traitement puis licenciement ou admis-

sion à la retraite). Cette loi est l'outil majeur de destruction du service public républicain.

**C'est pourquoi FO-DGFIP en exige l'abrogation.**

